CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.

No 3 Chicago limited..... 7:40 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3Cincinnatiand Louisville 7:40pm
No 1 Louisville Mail..... 9:35 am
No 23 local mail.....10:00 p m
No 25 Northern Express.... 9:00 am
No 35 Dimanche excursion 9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited..... 9:20 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:20a m
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express.... 4.05 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 pm
No 36 Dimanche excursion 7:30 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Memphis express..... 9:50 a m
Vicksburg express..... 8:25 p m
Valley express..... 6:00 a m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m
Dimanche Excursion ..... 9:30 p m

DEPART.

Memphis express..... 3:45 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Valley express.....10:15 p m
Bayou Sara Accommodation 4:40 p m
Dimanche Excursion ..... 8:00 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVE.

Fast mail tous les jours.... 7:25 a m
Express tous les jours..... 6:20 p m
Limited tous les jours..... 8:25 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Lundi seulement. ..... 7:45 a m
Tous les jours dimanche et lundi excepté.....10:30 a m
Tous les jours excepté dimanche..... .....
Dimanche excursion..... 9:20 p m
Mercredi excursion ..... 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:00 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:20 a m
Coast train, tous les jours, excepté Dimanche..... 3:30 p m
Lundi seulement..... —
Tous les jours excepté dimanche et lundi ..... 4:45 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m
Mercredi excursion ..... 7:60 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 6:10 p m

DEPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4 ..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVE.

California and Mex Express..6:45 p m
San Antonio Express ..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local... 6:10 p m

DEPART.

N. O. and Houston Local... 7:05 a m
San Antonio Express..... 8:40 p m
California and Mex Express.10:30 a m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVE.

No 7..... 8:05 a m

DEPART.

No 8..... 4:00 p m
Excursion du dimanche.

ARRIVE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 6..... 7:45 a m
Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 10..... 8:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVE.

Fort Worth and Texas express..... 6:10 p m
Fort Allen Local.....—.....11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART.

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Fort Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7 30 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8.00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 4:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 6:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach.....10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,031—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
1er jui—1 5 10

Boîtes d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryadès.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas: Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia: Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
149 Première et Constance.
152 Premi re, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre
238 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Labarpe et Grande Route St. Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N.Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 AvenueLouisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annunciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annunciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoleon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Gumbel & Co Ltd vs Rose Hill Sugar Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,236—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph B. Chaffe, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders et Gurley, avocats. 3 juil—3 7 12

Dans l'affaire de la liquidation de Schmidt et Ziegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,542—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William B Duncan, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Benedict, avocat. 3 juil—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Danner & Caruso vs John Grisby.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 9791—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le MARDI, 15me jour de juillet 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après désirée, à savoir: Un lot de meubles de ménage, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS. B. KENNEDY, Constable.—Richard & Vidrine, avocats pour les plaignants. 6 juil—6 15 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Clendenin Bros vs Mme et Duquesnay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,476—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, James E Maher, dans et à la succession de John et John W. Maher, et numéroté 61,940 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sujet à l'usufruit de Mme Mary Maher, veuve en communauté et usufruitière, la propriété formière ci-après décrite étant inventoriée dans ladite succession, son intérêt étant un dixième indivis de ladite succession.

1° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot No 339 borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato; ledit lot est désigné par le No 5 et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Liberté sur cent douze pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Liberté sur quatre-vingt-un pieds de profondeur.

3° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Clio sur cinquante-huit pieds quatre pouces trois lignes de profondeur.

4° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Howard, Freret, Erato et Clio; ledit lot est désigné par le No 6 et mesure vingt-cinq pieds quatre pouces cinq lignes de face à la rue Freret sur cent vingt-six pieds cent pouces deux lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Mail, avocat pour les plaignants.
7 juin—7 9 13 20 27—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District.

Bâtisses portant le No 3800 avenue Tulane

John M. Kelly vs E. Vandegrift Gines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,748—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou triangle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Cortez, Olive, Scott et l'Avenue Tulane (anciennement la Rue Commune) et mesurant trois cent vingt quatre 89/100 pieds de face à l'avenue Tulane (anciennement la rue Commune), quatre-vingts pieds de face à la rue Scott, vingt six pieds de face à la rue Cortez et trois cent dix-neuf pieds de face à la rue Olive.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dufour & Dufour, Chas J. Deschabil, avocats pour le plaignant.
15 juin—15 15 20 27—juil 3 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

Ilot borné par les rues Octavie et Chestnut.

Christian Thomas vs Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 54,584—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilot compris entre les rues Camp, Joseph, Octavie et Chestnut, désignés comme les lots numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; lot numéro un formant l'encoignure des rues Camp et Joseph. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Jas. B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
20 juin—20 27—juil 3 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de Valeur du Sixième District,

En face de la rue Calhoun, (laquelle est pavée avec l'asphalte).

Barber Asphalt Paving Company vs W. H. Howcott et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 31 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Autant de l'Ilot désigné par le numéro municipal cent quinze, situé dans le sixième district de cette ville borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Léonce), et la ligne de la Propriété Foucher qui est inclu dans une façade sur la rue Calhoun de deux cent quatre-vingt dix-neuf et septdixièmes (299.7/10) de pieds linéaux avec une profondeur de cent vingt pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent vingt pieds et demi au travers dudit Ilot parallèle à et à une distance de cent vingt pieds de ladite ligne de façade dudit Ilot sur la rue Calhoun.

2° Autant de l'Ilot désigné par le numéro municipal cent douze dans ledit Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Clara (anciennement Léonce), et Magnolia (anciennement Victor), et la ligne de la Propriété Foucher, qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun de cent quarante-neuf et quatre vingt-cinq centièmes (149.85) de pieds linéaux commençant à l'encoignure desdites rues Calhoun et Clara et mesuré dans la direction de ladite rue Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

3° Autant de l'Ilet de terre désigné par le numéro municipal cent quatorze dans ledit Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Leonce) et l'avenue Palmer (anciennement Henry Clay) qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun, de deux cent quatre vingt dix neuf pieds linéaux et sept dixièmes (299.7) avec une profondeur de cent deux pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes sur ladite rue Clara et une ligne droite commençant sur ladite rue Willow à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Calhoun et Willow et courant au travers du dit Ilot à un point sur la rue Clara à une distance de cent cinq pieds six pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Calhoun et Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair & Denegre et Victor Leovy, avocats pour la plaignante.
27 juin—27 28—juil 3 11 18 25 31

Succession de Jean Van Wesenmael.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,358—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 1 juil—1 5 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eugenie Milon, femme de Ernest Soulie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,991—Division A—Attendu que Ernest Soulie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eugenie Milon, femme de Ernest Soulie, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier —Wm Winans Wall, avocat.
8 juil— 8 12 17

Succession de Michael Schoedl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,126—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Schoedl, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. E. & O. S.
29 juin—29 — juil 3 8

Succession de Joseph A. Abadie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,077—Division E—Attendu que George Abadie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A Abadie, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. E. & O. S.
29 juin—29 — juil 3 8

Succession de George H. Anchmuty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,061—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elise Herman, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Rosser, Jr., avocat. 4 juil—4 8 12

Succession de Alfieon Ambright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,998—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theresa Ambright, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Fred Adolph Breaut.
4 juil—4 8 12

Succession de Joseph A. Abadie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,077—Division E.—Attendu que George Abadie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A Abadie, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. E. & O. S.
29 juin—29 — juil 3 8

Succession de Mme Elise Jemson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 67,218— Division E— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elise Herman, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Rosser, Jr., avocat. 4 juil—4 8 12

Succession de Alfieon Ambright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,998—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theresa Ambright, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Fred Adolph Breaut.
4 juil—4 8 12

Succession de Noah Rose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,968 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hester Waters, veuve de Noah Rose, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lyle Saxon, avocat. 3 juil—3 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

National Cash Register Co. vs George Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,506—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Le terme non expiré du bail des lieux No 538 rue Baronne, à l'enseigne de la rue Lafayette, ledit bail expirant le 30 avril 1903 et le loyer étant de $60 par mois, payable mensuellement. Et dans le cas où l'on ne vendrait pas ledit bail, il sera alors offert en vente.

II. Le droit d'occuper lesdits lieux de la date de la vente au 30 avril 1903.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour la plaignante.
2 juil—2 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos 2265 et 2267 rue Marais, entre les rues Mandeville et Marigny.

John Legier Jr., vs Mme Ella Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, — No 65,291— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, — No 65,291— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro un, dans l'Ilet No 58, borné par les rues Marais, anciennement Morales, Marigny, Mandeville et Urquhart, sur un croquis dressé par J A. D'Hémecourt annexé à un acte passé pardevant A. Dreyfous, un notaire en cette ville, le 15 janvier 1873, d'après lequel dit croquis ledit lot mesurant trente-neuf pieds six pouces de face à la rue Marais sur soixante et une pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 juin—13 20 27—juil 3 11 17

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

VENTE EN LIQUIDATION

—Du—

Stock entier et installations de la Richling Seed & Nursery Co. Ltd.

Dans le but de clôre les affaires de ladite compagnie.

A la Pépinière, coin des rues Baronne et Sixième.

MERCREDI, le 9 juillet, à 11 heures A. M. Serres et plantes, emménagements de couches et pannneaux vitrés. Mulet et wagon, etc.

Au Magasin, 129 rue Camp.

JEUDI, le 10 juillet, à 11 heures A. M Graines de toutes qualités, modèles artificiels et en métal, installations de magasin et de bureau, etc.

Conditions—Comptant. Sans réserve.
E. CURTIS. Encanteur.
24 juin—24 29—juil 4 9 9

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Splendide Propriété de Résidence et Commerciale,

No 1319, avenue Canal,

A l'encoignure de la rue N. Liberté et la résidence double à deux étages dans son arrière fond Nos 110 et 112 rue N. Liberté.

A L'ENCHERE PUBLIQUE

In re John Friedrich et als vs Laura R. Mitford, Edwin B., Robert L. et Stella Friedrich. No 67,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. —Gen. G. Friedrichs Encanteur.—Bureau No 822 rue Carondelet.—MARDI, le 29 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre rendu, le et signé en cour ouverte le 26me jour de juin 1902, par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

La remarquable résidence et magasin en bois à deux étages, No 1319 avenue Canal à l'encoignure de la rue Nord Liberté et la présente résidence double en bois à deux étages dans le fond, Nos 110 et 112 rue Nord Liberté, plus complètement décrites comme suit, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans la Sus-bourg Trémé, deuxième district de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue Canal, les rues Nord Liberté (anciennement Trémé), Franklin et Dumaine, désigné comme le lot No 1, sur un certain plan fait par Jean Commagny, voyer de l'ancienne municipalité, daté du 9 décembre 1841, déposé en l'étude de Joseph Ouvrillier, notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de ter